



# Dimanche 17 AVRIL

## Journée de la générosité

Afin d'aider l'Association **ELA**  
dans sa lutte contre ces terribles maladies  
que sont les leucodystrophies

### LA COMPAGNIE D'ARC DE CONDÉ SUR NOIREAU ORGANISE UN CONCOURS DE TIR EN SALLE ET LOTERIE

Ouverture du greffe	Matin : 8,00 h	Après-midi : 13,00 h
Contrôle matériel	8,30 h	13,30 h
Début des tirs	9,00 h	14,00 h

Tarifs Pour tous : 8,00 €

Blasons	Benjamins/minimes CL	D=60
	Cadets à super-vétérans CL	D=40
	(trispots (sans bestioles) sur demande)	
	Benjamin à super-vétérans CO	Trispots D=40
	Bare-bow toutes catégories	D=60

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie  
Récompenses challenge bestioles (voir règlement joint)  
Buvette, sandwiches, gâteaux.

Gymnase Robert Gossard, près de la piscine  
Parcours fléché

Chèques à l'ordre de la Cie d'Arc de Condé sur Noireau  
Renseignements et inscriptions :

HUSSON Christophe  
10lot. le Petit Samoi  
61 790 Saint Pierre du Regard  
06 19 66 60 70

HUET Frédéric  
14 rue Emile Zola  
14 110 Condé sur Noireau  
02 31 69 10 55

**MERCI**

[ciearcconde14@Gmail.com](mailto:ciearcconde14@Gmail.com)

XCMRMOZNMZMK

## REGLES DU CHALLENGE BESTIOLES

- 3 Catégories : D60 : benjamins, minimes, bare bow (classiques)
- D40 : cadet à super vétéran (classique)
- D40 : benjamin à super vétéran (poules)

Chaque "bestiole" touchée est cochée sur la feuille de marque.

C'est le nombre de "bestiole" touchée qui comptera pour le challenge.

S'il y a égalité au nombre de "bestiole", alors ce seront les points, puis le nombre de dix et enfin le nombre de neuf qui départageront les candidats.